

**Département des Côtes d'Armor**  
**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**  
**SEANCE DU MARDI 05 JUILLET 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 05 juillet, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Fêtes à Plougonver le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BANIEL Pascal (suppléant) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BIAVA Denis (suppléant) ; BILLAUX Béatrice ; BURLLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHARLES Olivier ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GONSE Inès (suppléante) ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; KERHERVE Guy ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Éric ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MANGOLD Jacques ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; QUENET Michel ; RANNOU Hervé ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; SIMON Yvon ; TALOC Bruno ; THOMAS David (suppléant) ; VAROQUIER Lydie ; VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

BOUCHER Gaëlle	à DUMAIL Michel
BREZELLEC Marcel	à VIBERT Richard
CHAPPE Fanny	à LE MEAUX Vincent
CONNAN Josette	à LE GAOUYAT Samuel
JOBIC Cyril	à SCOLAN Marie-Thérèse
KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe	à CADUDAL Véronique
LE HOUEROU Annie	à GOUDALLIER Benoît
LE SAOUT Aurélie	à GUILLOU Rémy
PARROT Marie-Christine	à GOUAULT Jacky
PONTIS Florence	à SALLIOU Pierre
PRIGENT Jean-Yvon	à LE FOLL Marie-Françoise
RASLE-ROCHE Morgan	à CLEC'H Vincent
ZIEGLER Evelyne	à LE GOFF Philippe

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BOETE Cécile ; BOUILLENNEC Rachel ; BUHE Thierry ; CHEVALIER Hervé ; ECHEVEST Yannick ; HAGARD Elisabeth ; HORELLOU Pascal ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE GALL Annie ; LE VAILLANT Gilbert ; MOZER Florence.

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

Présents	63
Procurations	13
Absents	12

Date d'envoi de la convocation  
Mercredi 29 juin 2022

DEL2022-07-146

FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** l'instruction comptable M57  
**Vu** la délibération du 8 mars 2022 du Conseil Communautaire approuvant le budget primitif 2022,  
**Vu** la délibération du 14 juin 2022 portant approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2021 et celle relative à l'affectation des résultats,  
**Vu** le rapport au conseil communautaire exposant les motifs,

**Considérant** qu'au stade du budget primitif, un résultat de clôture excédentaire, en section de fonctionnement avait été estimé à **+ 2.506.445,73 €** et affecté provisoirement au compte 1068,

**Considérant** qu'après finalisation des travaux de clôture comptable, le résultat de clôture 2021, en section de fonctionnement, s'élève à **+ 2.506.846,09 €**

**Considérant** qu'il y a donc lieu de corriger le niveau du résultat 2021 affecté en section d'investissement, par une écriture en compte 1068, de **+ 400,36 €**

**Considérant** qu'il y a lieu d'ajuster les prévisions de recettes fiscales inscrites au budget et les prévisions de dotation globale de fonctionnement, après avoir reçu notification de la DGF et de l'état fiscal 1249, conduisant à une révision à la hausse des recettes de fonctionnement, à **+ 53.523 €**

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir une enveloppe supplémentaire de **+ 53.523 €** en dépenses de fonctionnement afin de financer des charges spécifiques telles que des indemnités d'imprévision, dans un contexte de flambée des prix et de hausse des matières premières

**Considérant** qu'il y a lieu de réajuster les enveloppes dédiées aux différents programmes d'investissement, sans augmenter le niveau des dépenses d'équipement

**Considérant** l'équilibre de la décision modificative valant budget supplémentaire ici présentée

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		Variation en DM	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		Variation en DM
			<b>Chapitre 73</b>		<b>59 358,00 €</b>
			73111 - Impôts directs locaux (THRS, TFB, TFNB, CFE)	6 881,00 €	
			73112 - CVAE	30 049,00 €	
			73113 - TASCOM	59 461,00 €	
			73114 - IFER	15 249,00 €	
			7351 - Fraction de TVA transférée	-52 282,00 €	
<b>Chapitre 67 -</b>			<b>Chapitre 74</b>		<b>-5 835,00 €</b>
67 - Paiement charges spécifiques		47 935,00 €	741124 - DGF - Dotation d'intercommunalité des EPCI	5 588,00 €	
			741126 - DGF - Dotation de compensation des EPCI	-11 423,00 €	
<b>Chapitre Dépenses imprévues</b>		<b>5 588,00 €</b>			
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>53 523,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>53 523,00 €</b>
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
<b>Chapitre 16 - 1641 - Emprunt</b>		<b>400,36 €</b>	<b>Chapitre 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés</b>		<b>400,36 €</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>		<b>0,00 €</b>			
<i>Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles</i>		<i>91 000,00 €</i>			
<i>Chapitre 204 - Subventions d'équipement versées</i>		<i>-257 000,00 €</i>			
<i>Chapitre 21 - Immobilisations corporelles</i>		<i>-464 100,00 €</i>			
<i>Chapitre 23 - Immobilisations en cours</i>		<i>630 100,00 €</i>			
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>400,36 €</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>400,36 €</b>

# **Délibération**

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération à l'unanimité décide :

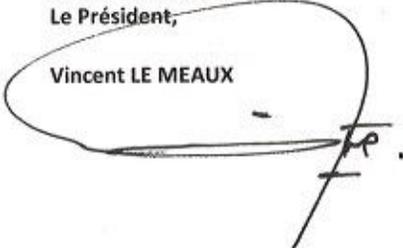
- D'approuver la présente décision modificative valant budget supplémentaire, équilibrée en dépenses comme en recettes, à + 53.873 € en section de fonctionnement et à + 400,36 € en section d'investissement ;
- D'augmenter les crédits inscrits en chapitre 67, à + 47.935 € ;
- D'augmenter les crédits inscrits au chapitre Dépenses Imprévues, à + 5.588 € ;
- D'augmenter le résultat inscrit en compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés, de + 400.36 € ;
- D'augmenter les crédits inscrits en chapitre 23 – Immobilisations en cours, à + 630.100 € ;
- D'augmenter les crédits budgétaires inscrits en chapitre 20, à hauteur de + 91.000 € ;
- De réduire les crédits budgétaires inscrits en chapitre 204, à hauteur de – 257.000 € ;
- De réduire les crédits budgétaires inscrits en chapitre 21, à hauteur de – 464.000 € ;
- D'augmenter les prévisions de recettes de fonctionnement, à + 53.273 €.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Christian PRIGENT

